

EMPLOYEUR

Ville de Val-d'Or
Organisation publique à dimension humaine

TYPE DE POSTE

Cadre, permanent, temps complet

HORAIRE

35 heures par semaine

RÉMUNÉRATION

Pouvant aller jusqu'à **106 470 \$**

LES PLUS

- Conciliation travail-famille
- Horaire comprimé annuel
- Congés maladie / responsabilités familiales (8 jours)
- Politique de télétravail
- Service de télémédecine
- Régime de retraite à prestations déterminées
- Assurances collectives
- Remboursement de frais d'activités physiques
- Programme de reconnaissance
- Programme d'aide aux employés et familles
- Programme de référencement
- Perfectionnement offert
- Club social



POUR POSTULER

Sur le site carrière ou

Date limite : 30 juillet 2025

COORDONNATRICE / COORDONNATEUR À LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

(admissible au programme de référencement)

TA CONTRIBUTION

- Planifier, organiser, diriger et coordonner l'ensemble des activités du service en accord avec les objectifs et les orientations établis;
- Conseiller, supporter et orienter avec le directeur du Service, le personnel dans les dossiers plus complexes afin de déterminer les stratégies d'intervention;
- Former les employés de la ville en matière de réglementation, particulièrement avant l'entrée en vigueur de nouveaux règlements dans son champ de pratique;
- Déterminer les besoins en ressources humaines, collaborer au recrutement et au processus de dotation (évaluations de rendement, besoins de formation et suivis);
- Planifier et suivre les processus de réalisation des travaux demandés dans les délais prescrits;
- Collaborer avec le directeur du service et conseiller les différents promoteurs;
- Animer les assemblées du Comité Consultatif d'Urbanisme et du Comité Consultatif de Circulation et agir à titre de secrétaire de ceux-ci;
- Agir à titre de membre permanent de la Corporation des parcs et espaces récréatifs et à titre de délégué du Comité Consultatif d'Urbanisme;
- Concevoir, élaborer et analyser les politiques, plans et programmes d'urbanisme à des fins de planification et d'aménagement du territoire de la Ville de Val-d'Or;
- Étudier tous les changements devant être apportés au plan d'urbanisme et aux règlements et formuler ses recommandations;
- Participer à la démarche d'élaboration et au suivi du schéma d'aménagement de la M.R.C. et à l'aménagement, la conservation, la protection et à la mise en valeur du territoire;
- Participer à l'élaboration et au maintien du budget du service, préparer les estimations des dépenses et des revenus du Service et respecter le budget approuvé;

LA CANDIDATE OU LE CANDIDAT QUE NOUS RECHERCHONS

- Détient un baccalauréat (BAC) combiné avec sept (7) ans d'expérience pertinente dans le domaine ou une maîtrise combinée avec cinq (5) ans d'expérience pertinente en urbanisme ou en aménagement du territoire ou une autre formation jugée équivalente;
- Est membre de l'Ordre des Urbanistes du Québec (un atout);
- Possède d'excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles, la communication à tous les niveaux hiérarchiques et a une vision orientée vers l'approche client;
- A un bon esprit d'analyse, est organisé et possède une habileté en résolution de problèmes et en gestion des priorités;
- A le sens de l'observation et une vision globale du territoire;
- Est apte à mener plusieurs dossiers en parallèle, à travailler sous pression et en équipe;
- A une facilité à mobiliser les ressources pour atteindre les objectifs fixés;
- A une bonne écoute, de la rigueur, du jugement, de la diplomatie et de la discrétion;
- A une bonne connaissance du français écrit et parlé;
- Possède un permis de conduire valide et un véhicule.

Affichage 336E

TU AS LE PROFIL RECHERCHÉ?

Fais-nous parvenir ton curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation et d'une copie de tes diplômes d'études. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer tes compétences et connaissances.

Seuls les candidates et candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés.

La Ville de Val-d'Or s'engage à protéger la confidentialité de tes renseignements personnels, conformément à la Loi 25. En soumettant ta candidature, tu consens expressément à ce que les informations fournies soient utilisées uniquement dans le cadre du processus de recrutement et conservées pour une durée maximale de 12 mois.

La Ville de Val-d'Or applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature.